OBLIGATION DE VÉGÉTALISER LES RIVES

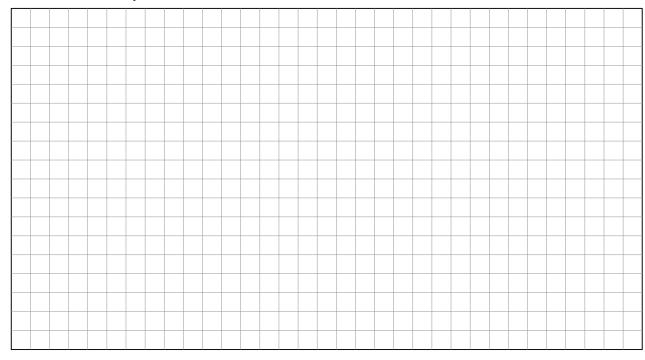
En vertu du règlement de zonage, les propriétaires riverains ont l'obligation, depuis 2010, de végétaliser à l'aide d'arbres, d'arbustes et d'herbacées, leur portion de rive sur une profondeur de cinq (5) mètres, à partir de la ligne naturelle des hautes eaux. Êtes-vous en règle?

Faire un croquis sommaire de votre propriété en indiquant l'emplacement du lac ou du cours d'eau et indiquez les localisations prévues des plants par des X.

<u>Ce croquis est obligatoire pour participer au programme</u>. Vous pouvez utiliser une feuille distincte et la joindre à ce formulaire.







Promotion 2021

Avec tout achat de 10 plants ou plus, nous offrons 2 pousses d'asclépiade gratuitement!

Les asclépiades ajouteront de la couleur à votre terrain en plus de créer un oasis pour les monarques et les autres papillons.



Le monarque, un papillon migrateur désigné « en péril » au Canada, dépend de l'asclépiade pour survivre.

Tous les plants offerts dans le cadre de ce programme proviennent de:



Il est important de noter que ces végétaux doivent servir à reboiser votre bande riveraine sous peine de vous voir imposer, après coup, le prix total des plants sans la subvention municipale.

Ville de Prévost Service de l'environnement techenvironnement@ville.prevost.qc.ca 450 224-8888, poste 6276



PROGRAMME DE VÉGÉTALISATION DES RIVES DES LACS ET DES RUISSEAUX



Votre propriété est riveraine d'un lac ou d'un cours d'eau? Ce programme s'adresse à vous!

Profitez de subventions municipales allant jusqu'à 30% sur le prix de gros pour l'achat d'arbres, d'arbustes et d'herbacées sélectionnés.



Mai 2021



Asclépiade





Aster



Symphoricarpos





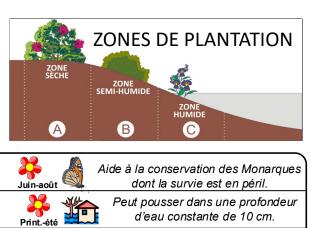












HERBACÉES Asclépiade incarnate FORMAT 1 litre Asclépiade des marais

HUMIDITÉ

DU SOL

Faible

Élevée

Moyenne

FORMAT 0,4 m 10,8 m 1 litre FORMAT 1 litre

Produit des fruits

Produit des fleurs (période de floraison)

Tolère les inondations occasionnelles

Plante grimpante, idéale pour couvrir

un muret ou un enrochement

Drageonnante mais non envahissante. À planter en massif. Floraison magnifique.

d'eau constante de 10 cm.

Planté au haut d'un muret, il poussera en recouvrant celui-ci. Résistant aux castors. Sol bien drainé (sablonneux) seulement.

ARBUSTES

Iris versicolor

Iris versicolore

Aster cordifolius

Aster cordifolié

EXPOSITION

Soleil

🥰 Mi-ombre

Ombre

É

Myrica gale Myrique baumier	1 litre	B C
Symphoricarpos albus Symphorine blanche	FORMAT 6 litres	△ △ △ △ △ △ △ △ △ △
Cornus stolonifera Cornouiller stolonifère	FORMAT 1 litre	à à A B C ★ 1 ,5m 1 2m
Spirea latifolia Spirée à larges feuilles	FORMAT 1 litre	à à A B C ★ 1m 1,2m
Clematis virginiana Clématite de Virginie	FORMAT 1 litre	B C Espacement 60 cm



Juin-juil.

0,7 m **1** 1 m

Plante grimpante. Idéale pour couvrir les murets et enrochements.

Peu exigeant quant au sol. Stabilise bien

les talus abrupts. Branches rouge vin.

Bien adapté aux conditions difficiles. Très efficace pour stabiliser les rivages et les pentes

> Fruits noirs comestibles en automne attirant les oiseaux.

Feuillage pourpré au printemps et à l'automne. Port retombant. Arbuste très tolérant et versatile.

ARBRES

Aronia melanocarpa

Aronie à fruits noirs

Diervilla Ionicera

Diervillée chèvrefeuille

Amelanchier canadensis Amélanchier du Canada	6 litre
Betula alleghaniensis	FORMA
Bouleau jaune / Merisier	6 litre



FORMAT 1 litre

FORMAT

1 litre





Arbrisseau à troncs multiples. Magnifique floraison blanche tôt au printemps.

Bon pour toutes les conditions riveraines. Nécessite des mesures de protection en présence de castors.

Clematis Aronia

Diervilla





FORMULAIRE DE COMMANDE

Votre propriété doit être riveraine d'un lac ou d'un cours d'eau pour participer à ce programme.

Nom :			
Adresse :			
Téléphone : ()		
Courriel:	,		

Oddiner:					
Espèces	Qtée	Coût	Total		
Asclépiade		3 \$			
Iris		3 \$			
Aster		3 \$			
Myrica		3 \$			
Symphoricarpos		8\$			
Cornus		3 \$			
Spirea		3 \$			
Clematis		3 \$			
Aronia		3 \$			
Diervilla		3 \$			
Amelanchier		10 \$			
Betula		16 \$			
Coût total de la					

La commande doit être envoyée par courriel à techenvironnement@ville.prevost.qc.ca, sur ce formulaire ou en texte descriptif incluant le plan de plantations, ou par la poste au 2870, boul. du Curé-Labelle, Prévost, J0R 1T0 avant 4 juin.

Pour les paiements en argent contant, veuillez contacter le service de l'environnement (450-224-8888 poste 6276). Les paiements par chèque sont fait à l'ordre de la Ville de Prévost. Pour les commandes effectuées par courriel, le paiement doit être reçu avant la date limite du 4 juin.

Vos plants vous seront livrés à votre domicile, entre le 10 et le 11 juin 2021.